



LA FONDATION
TERRY FOX

Politiques et lignes directrices concernant la Journée internationale

La Fondation Terry Fox rend hommage à la vision et à l'esprit d'un Canadien emblématique, tout en recueillant des fonds essentiels à la recherche sur le cancer. La Fondation Terry Fox, qui est devenue un mouvement d'envergure mondiale visant à éradiquer le cancer, joue un rôle essentiel dans le développement de communautés diversifiées en mobilisant des milliers de bénévoles passionnés et des millions d'élèves dans le cadre d'événements annuels de collecte de fonds qui se tiennent partout dans le monde.

Des gens de partout, de tous âges, de tous milieux et de toutes capacités ont été inspirés par l'héritage durable laissé par Terry. La Journée Terry Fox se déroule dans plus de 30 pays partout dans le monde; elle permet de réunir des participants qui veulent réaliser le rêve de Terry, soit un monde sans cancer. Grâce au soutien généreux de nos bénévoles, donateurs et partenaires incroyables, La Fondation Terry Fox a recueilli plus de 850 millions de dollars et financé 1 300 projets novateurs de recherche sur le cancer, apportant ainsi espoir et santé à des millions de personnes.

Nous apprécions sincèrement les efforts considérables que déploient nos bénévoles dévoués et nos organisateurs de La Journée Terry Fox pour respecter les lignes directrices au moment d'organiser leurs événements. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe. Nous sommes là pour vous soutenir et faire en sorte que votre activité de collecte de fonds soit couronnée de succès.

Mission

Motivés par le courage et la détermination de Terry, nous inspirons des personnes de partout dans le monde et collaborons avec elles afin de collecter des fonds et d'appuyer la recherche audacieuse et extraordinaire visant à éradiquer le cancer.

Vision

Rassembler les gens en vue de réaliser le rêve de Terry Fox, soit un monde sans cancer.

Valeurs

Intégrité : Guidés par les solides principes moraux de Terry, nous nous engageons à recueillir des fonds de façon responsable, à investir stratégiquement et à nous soumettre à une reddition de compte transparente.

Excellence : Terry croyait en la science. Les personnes qui nous appuient contribuent à financer le travail des meilleurs et des plus brillants chercheurs en vue d'obtenir le plus grand impact et les meilleurs résultats possible.

Inclusion : Tout le monde peut prendre part au Marathon de l'espoir de Terry. Nous estimons et respectons tous nos bénévoles, donateurs, donatrices et partenaires, et nous sommes reconnaissants envers eux.

Persévérance : Terry n'a jamais abandonné, et nous ne le ferons pas non plus; pas tant que nous ne vivrons pas dans un monde sans cancer.

Créativité : Inspirés par l'esprit d'innovation de Terry, nous nous efforçons de repousser les frontières et de redéfinir ce qui est possible.

Philosophie

La Fondation Terry Fox est en fait l'exemple à suivre dans le monde des organismes de bienfaisance en ce qui a trait à l'intégrité et aux valeurs. En observant rigoureusement les valeurs auxquelles Terry était attaché, la Fondation a réussi à devenir une organisation unique et puissante dans le domaine de la lutte contre le cancer.

La popularité et la gloire n'intéressaient pas Terry quand il s'est engagé dans son Marathon de l'espoir en 1980. Son seul objectif était de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. On l'admirait pour son courage et sa persévérance, mais aussi parce qu'il tenait à ce que personne ne tire profit de ses efforts.

Dans un monde où l'on estime principalement qu'il faut miser sur les commandites traditionnelles du secteur privé pour recueillir des fonds, La Fondation Terry Fox adopte une position hors du commun qui va dans le même sens que la philosophie de Terry : les gens se rallieront à une bonne cause et donneront inconditionnellement, comme il l'a fait en 1980. Terry souhaitait que tout le monde puisse prendre part à son Marathon de l'espoir. La Journée Terry Fox annuelle demeure un événement inclusif, exempt de compétition et ne misant pas sur les commandites d'entreprises.

Nos lignes directrices traduisent bien cette philosophie visionnaire.

Dates des événements

La Journée Terry Fox a lieu tous les ans le troisième dimanche de septembre dans des centaines de communautés partout au Canada. La Journée Terry Fox des écoles se tient dans quelque 10 000 écoles canadiennes; nous encourageons les organisateurs à tenir leur collecte de fonds lors de la Journée Terry Fox des écoles en septembre. La Journée internationale peut avoir lieu à n'importe quel moment, selon ce qui convient aux organisateurs.

Dépenses

La Fondation Terry Fox s'est engagée à avoir une gestion budgétaire responsable et, au nom de Terry, est fière d'optimiser les sommes recueillies pour soutenir la recherche sur le cancer. La Fondation Terry Fox fournit tout le matériel promotionnel et administratif (en français et en anglais) nécessaire à l'organisation d'un événement réussi. S'il est impossible d'expédier du matériel à des organisateurs, ceux-ci peuvent imprimer le matériel localement et engager

certaines autres dépenses approuvées au préalable. Toutes les dépenses non couvertes imputables à l'organisation d'un événement qui porte le nom de Terry doivent faire l'objet d'un don ou être couvertes par une tierce partie, et ce, conformément à nos lignes directrices en matière de soutien des entreprises qui sont décrites aux présentes.

Absence de compétition

La Journée Terry Fox est un événement ouvert à tous et à caractère familial. Même si Terry était lui-même un athlète, il voulait que sa Journée soit ouverte tant aux marcheurs, aux coureurs, aux cyclistes, aux enfants qu'aux familles. Nous considérons comme vainqueurs tous les participants qui ont, au nom de Terry, fait un don ou recueilli des fonds pour la recherche sur le cancer. À ce titre, la Journée ne doit pas être organisée sous forme de course ou de compétition donnant lieu à l'attribution de médailles ou de prix aux participants qui se classent en 1^{re}, 2^e ou 3^e position.

Droits d'entrée

Tout événement se servant du nom ou de l'image de Terry, même s'il s'agit d'un événement unique, doit être inclusif et être exempt de tout obstacle financier à la participation. Terry croyait aussi que tout le monde devait pouvoir participer à la Journée ou la soutenir par des contributions volontaires, et que nul ne devait être refusé parce qu'il ne pouvait pas payer un droit d'entrée ou faire un don. Par conséquent, aucuns frais d'inscription ne peuvent être exigés.

Responsabilité

Une assurance responsabilité doit être en vigueur, et une confirmation doit être transmise à La Fondation Terry Fox avant de pouvoir obtenir une approbation pour la tenue d'une Journée. La police d'assurance doit désigner comme assurés La Fondation Terry Fox, ses directeurs, ses agents, ses employés et ses bénévoles.

Événements spéciaux

Tout événement spécial visant à contribuer à la collecte de fonds dans le cadre de La Journée Terry Fox doit respecter les exigences suivantes :

- les participants peuvent faire des contributions volontaires;
- aucun droit n'est exigé pour participer;
- les fonds recueillis pendant l'événement ne servent pas à payer les frais;
- l'événement respecte nos lignes directrices en matière de soutien des sociétés, lesquelles sont décrites dans le présent document;
- l'événement est exempt de compétition.

Les parties qui souhaitent organiser un événement spécial doivent faire parvenir une proposition écrite à La Fondation Terry Fox. Elles doivent décrire précisément l'événement et expliquer en quoi il répond à l'ensemble des lignes directrices. Le nom de Terry ne peut être utilisé conjointement à l'événement à moins que celui-ci ne satisfasse aux exigences précédentes et que l'organisateur n'ait reçu une approbation écrite de La Fondation Terry Fox.

Design du t-shirt et activités de marketing

Le design du t-shirt de La Journée Terry Fox ou toute autre représentation affichant le nom ou l'image de Terry ne peut être utilisé pour créer de la marchandise ou du matériel promotionnel qui n'a pas déjà été produit ou approuvé par La Fondation Terry Fox. Veuillez noter que, en vertu de nos politiques, aucun changement ne pourra être apporté à la campagne annuelle de La Journée Terry Fox ni au design, sauf en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Vous pouvez ajouter le nom de votre événement/école/pays, par exemple « École XYZ, Ville/Pays » ou « École XYZ », ou « Ville » ou « Pays », à l'arrière du t-shirt ou sur une manche, dans la police de caractères Arial. Aucun logo ne peut être ajouté.
- Si vous ne pouvez trouver exactement la couleur de t-shirt que vous désirez obtenir, vous pouvez utiliser une couleur différente, sauf le rouge, que nous réservons aux survivants du cancer.
- Si vous le souhaitez, nous vous invitons (et vous encourageons) à ajouter une langue utilisée dans la communauté locale sur le t-shirt.
- Si vous décidez de modifier l'illustration en vue d'ajouter un nom ou une langue locale, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer l'illustration afin que nous puissions la passer en revue et l'approuver avant la production du matériel.

Marchandise et matériel promotionnel

La marchandise et le matériel promotionnel de La Journée Terry Fox peuvent être reproduits par d'autres pays pour répondre à leurs exigences linguistiques. La Fondation Terry Fox doit approuver toute la marchandise et tout le matériel promotionnel avant l'étape de la production pour s'assurer qu'ils sont conformes à ceux produits au Canada. Les recettes provenant de la vente de toute marchandise Terry Fox doivent être remises intégralement à la Fondation.

Distribution de prix

Tous les articles ou prix donnés aux participants doivent être attribués au hasard, par tirage au sort par exemple, et tous les participants doivent être inclus dans le tirage. Les prix ne peuvent pas être remis selon l'importance des fonds recueillis par les participants. Les articles attribués au hasard pendant ces événements ne peuvent pas servir à des fins publicitaires dans le but d'attirer des participants.

Utilisation du nom et de l'image de Terry Fox

La famille Fox détient les droits exclusifs d'utilisation du nom et de l'image de Terry. Il n'est pas possible d'enregistrer légalement le nom « Terry Fox » à l'extérieur du Canada. Toute demande en vue d'utiliser son nom ou son image pour une cérémonie, un édifice, une distinction, un produit, etc., doit être préalablement adressée par écrit à la famille Fox en passant par La Fondation Terry Fox. Les organismes de recherche sur le cancer et les groupes ayant obtenu une approbation qui organisent La Journée Terry Fox seront responsables de la mise en œuvre d'ententes de services bancaires et de délivrance de reçus qui respectent les exigences juridiques du pays. Aucune entité morale ne peut être créée dans le but de recevoir des fonds recueillis dans le cadre d'un événement se servant du nom « Terry Fox ».

Association avec une autre cause

Lorsqu'il s'est engagé dans son Marathon de l'espoir, Terry avait pour seul objectif de recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. C'est pour cette raison que La Journée Terry Fox et tous les autres événements de collecte de fonds qui portent le nom de Terry ne peuvent pas être associés à une autre cause et que l'on ne peut faire la promotion d'autres causes sur un site tenant un événement Terry Fox, peu importe la valeur de la cause.

Financement de la recherche

La Fondation Terry Fox et l'Institut de recherche Terry Fox doivent approuver l'organisation ou l'institut bénéficiaire ainsi que le projet de recherche biomédicale sur le cancer en question avant de pouvoir autoriser une Journée Terry Fox. Dans les pays en développement présentant une capacité restreinte en matière d'exécution de recherches biomédicales, La Fondation Terry Fox peut approuver les secteurs de recherche suivants : épidémiologie du cancer, essais cliniques, équipement utilisé pour la recherche sur le cancer et recherche translationnelle.

Bannières et enseignes

Il est interdit d'afficher des bannières et/ou des enseignes d'entreprises ou de commerces lors de la tenue d'une Journée ou d'un événement Terry Fox. Il est possible d'apposer une enseigne représentant une équipe ou une entreprise si elle sert à identifier ou à indiquer un lieu de rassemblement pour les participants représentant une société, une école ou une organisation. Les participants n'ont pas le droit d'apporter l'enseigne avec eux pendant le déroulement de La Journée Terry Fox.

Soutien des entreprises

Nous reconnaissons qu'il existe différentes façons de faire connaître au public le soutien qu'offre une entreprise à La Fondation Terry Fox ou sa participation à La Journée Terry Fox. Par exemple, il peut s'agir de la couverture médiatique de la participation d'une entreprise, de l'affichage du nom des sociétés sur les tableaux des sites de la Journée et la publication dans la documentation produite par La Fondation Terry Fox.

- Le logo de La Fondation Terry Fox et des logos d'entreprises ne pourront se retrouver sur un même article (imprimé ou autre) de toute entité (sans but lucratif ou d'une autre nature). Le matériel promotionnel et la marchandise de La Journée Terry Fox ne porteront ni le nom ni le logo d'une quelconque entreprise, à l'exception des t-shirts des équipes d'entreprises, qui peuvent afficher le nom d'une entreprise mais pas son logo.
- La Fondation autorisera l'inscription d'un nom d'entreprise au dos ou sur la manche des t-shirts de La Journée Terry Fox destinés aux employés participants. Le mot « équipe » doit apparaître devant le nom de l'entreprise, mais aucun logo d'entreprise n'est permis.
- Conformément à sa nature « populaire », la Fondation encourage la participation active d'employés d'entreprises à La Journée Terry Fox annuelle. Pour stimuler cette participation, la Fondation accepte les dons jumelés et philanthropiques des entreprises.
- La Fondation Terry Fox sollicitera les entreprises pour obtenir des dons de produits et de services conformes à son image de marque.

Merci!

La meilleure façon d'honorer la mémoire de Terry consiste à organiser une Journée Terry Fox annuelle ainsi que des activités de collecte de fonds et des campagnes connexes, à soutenir de tels événements et à y prendre part. Nous vous remercions grandement de contribuer à préserver le rêve de Terry et de soutenir la recherche novatrice sur le cancer.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à international@terryfox.org.